



MUNICIPALITÉ

PRÉAVIS N° 11-2021

AU CONSEIL GENERAL

Budget 2022

Date et lieu proposés pour la séance de la Commission :

15 novembre 2021, à 19 h

À la Maison Bodzérane

Préavis déposé au Conseil général le 10 décembre 2021

Bougy-Villars, le 8 novembre 2021

AU CONSEIL GENERAL DE BOUGY-VILLARS,

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux,

Préambule

Cette présentation du budget de fonctionnement 2022 indique des montants précis de différentes charges qui nous sont imposées.

Nous avons intégré les montants prévisionnels des péréquations, directe et indirecte, de la réforme policière, ainsi que les budgets de fonctionnement des différentes associations et ententes intercommunales dont nous faisons partie¹ (10% du budget). Nous avons également intégré les amortissements obligatoires, selon les préavis acceptés et les travaux réalisés, conformément à l'art. 17 RCCOM. Pour les autres rubriques, nous avons pris comme base les données existantes à ce jour, à savoir les comptes 2020 et les résultats financiers comptabilisés fin août 2021.

L'agrégation de ces données doit vous permettre d'avoir une vue synthétique et la plus précise possible du résultat budgétaire 2022.

Bien que légèrement positif, sa réalisation est toujours dépendante, cependant dans une moindre mesure que pour les trois exercices précédents, de l'encaissement des impôts dits « conjoncturels », à CHF 190'000.-², qui représentent pour 2022, 3.69% du budget de fonctionnement (3.77% en 2021) et respectivement 4.82 % des impôts (4.72% en 2021) et sur lesquels la Municipalité n'a pas d'emprise.

Nous relevons également que le revenu locatif communal joue un rôle non négligeable de contribution à l'équilibre budgétaire puisque le total des montants escomptés des locations bruts (hors administration communale) s'élève à CHF 288'600.- (CHF 284'024.- en 2021).

Finalement, le résultat du bouclage des décomptes de péréquations (indirecte, directe et réforme policière) ne sera communiqué par le Canton que durant l'été 2023 et pourra influencer (fortement) - à la hausse comme à la baisse - le résultat économique final.

En l'état, le budget de fonctionnement pour l'année 2022 appelle les commentaires suivants :

¹ ASSAGIE, SDIS, ORPC, ARASMAC, AIEE, SADEC

² Impôts droits de mutation, impôts sur les successions et donations, impôts sur les gains immobiliers

1 « Administration générale »

L'administration communale sera sensiblement modifiée en 2022.

D'une part, une ressource supplémentaire est requise à hauteur de 20 à 30% pour soutenir la greffe dès le début de l'année 2022.

Enfin, le Contrôle des Habitants étant délégué à l'Administration communale d'Aubonne depuis octobre 2020, les frais sont intégrés dans les prestations de service.

Les coûts du personnel communal y compris la ressource supplémentaire sont budgétés à CHF 275'000.- (traitements, assurances sociales et assurances maladie/accidents et perte de gain). A noter que les imputations internes, qui concernent des salaires, sont affectées aux traitements dans cet exercice, contrairement à l'année 2021.

La Municipalité a repris sans modification le budget 2021 soit CHF 121'000.- au net (traitements, assurance, assurances sociales et indemnisations).

Les jetons de présence et les frais du Conseil général sont budgétés à CHF 21'000.-, y compris les assurances sociales de la secrétaire.

Les achats et équipements sont réduits à CHF 10'000.- car aucune charge importante n'est prévue sur cette position.

❖ Transports publics

Les CHF 20'000.- portés au budget de fonctionnement 2022 représentent :

- La contribution financière pour la ligne de trafic régional 10.721 qui se monte à CHF 18'400.-
- Le renforcement de l'offre de transports publics nocturne depuis Rolle.

Ce dernier a été validé par la DGMR et a été mis en service le 15 décembre 2019.

La baisse des recettes suite aux conséquences de la crise sanitaire a impliqué une hausse de la participation aux déficits des transports pour la commune (CHF 16'500.- en 2021).

2 « Finances »

Pour les impôts, nous tablons sur une consolidation des impôts sur le revenu et la fortune à CHF 2'710'000.- et une normalisation de l'impôt spécial étrangers, à CHF 620'000.-. Ces estimations ont été corroborées par un test simple de cohérence et plausibilité par rapport aux recettes fiscales des personnes physiques 2020 et la distinction entre exercice comptable et exercice fiscal.

Pour le surplus, nous pouvons à terme tabler sur le fait que l'achèvement des nouvelles constructions de villas et la domiciliation correspondante de nouveaux contribuables fiscaux sur notre territoire devrait tirer le substrat vers le haut.

L'impôt foncier a été intégré à hauteur de CHF 310'000.- à un taux de 1.20 pour mille. Sur un total d'impôts budgétés de CHF 3'896'000.-, CHF 3'330'000.- le sont au seul titre d'impôt sur le revenu et la fortune - y compris l'impôt spécial étranger - soit 85.47%.

Les impôts sur le bénéfice des personnes morales ont été revus à la baisse à hauteur de CHF 5'000.-, au vu de la situation actuelle.

Les impôts conjoncturels (impôts sur les droits de mutation, impôts sur les successions et donations et impôts sur les gains immobiliers) ont été évalués à CHF 190'000.- et représentent une portion moins significative que dans les exercices précédents des impôts portés au budget (4.87%). La Municipalité n'a pas d'emprise sur eux et ils représentent une variable d'ajustement conséquente sur le résultat final.

La péréquation directe présente une charge nette de CHF 1'066'000.- (avec des effets du plafond d'effort extrêmement limité de l'ordre de CHF 12'000.-) et doit être notamment mise en relation avec la péréquation indirecte (facture sociale, section #7 infra CHF 1'750'000.-) et de la réforme policière de CHF 113'000.- Le montant net supposé à charge de la Commune pour les péréquations indirecte, directe ainsi que la réforme policière est de CHF 2'929'000.- (annexe no 3). Cumulés, ces trois postes représentent 57.23% du budget (vs. 55.91% pour 2021).

3 « Domaines et Bâtiments »

❖ Bâtiments communaux

Parking

Les revenus liés aux locations de place de parking sont estimés à CHF 47'000.-, diminués de CHF 9'200.- d'entretien et de prestations de service plus l'amortissement de CHF 63'000.-.

Auberge

L'auberge est louée depuis l'année 2021 avec un appartement pour l'exploitant. Le budget du revenu est de CHF 67'900.-, en ligne avec l'année précédente.

Maison Maring

Les revenus CHF 71'000.-, et les charges, CHF 15'500.-, sont équivalents du budget 2021.

Maison Bodzérane

Le revenu des locations, CHF 5'000.-, a été revu à la hausse au vu de l'assouplissement des mesures liées au covid-19. Les charges ont été budgétées sur une moyenne moins optimiste, CHF 65'000.-, afin de pouvoir, en sus des charges courantes, renouveler et entretenir certains équipements.

Collège

Les revenus de location du budget 2021 a été reporté, les locations étant complètes. Les charges sont augmentées pour l'exercice 2022, CHF 23'000, notamment pour le changement des bandeaux lumineux pour l'école Matas.

Eglise

Les charges pour ce bâtiment sont également estimées plus élevées en 2022, CHF 18'700.-. Plusieurs travaux sont à entreprendre durant cette période (peinture, fenêtre, gravillon, etc).

Administration communale – Ancienne Eglise

Le bâtiment est entièrement loué pour un revenu de CHF 58'700.-. Les charges sont stables à CHF 15'500.-.

Petite Ecole

Le bâtiment est entièrement loué pour un revenu de CHF 33'400.-. Tous les travaux sont terminés et les charges sont augmentées du montant prévu dans le préavis n°10/2013.

Refuge intercommunal Les 3.com

Les locations du refuge sont régulières, gérées par la Commune de Féchy. La participation de la Commune au déficit est budgété à CHF 2'000.- et l'amortissement est de CHF 7'800.- selon le préavis n°07/2012.

❖ **Forêts**

Les forêts sont bien entretenues par le groupement forestier. Toutefois, des travaux exceptionnels d'environ CHF 5'000.- sont à prévoir sur les chemins forestiers lors de l'exercice 2022.

Par ailleurs, l'entretien courant d'un secteur situé hors de la zone « forêt des côtes » – zone dont l'entretien est financé par le Groupement – sera au frais de la Commune.

Enfin, l'obligation de procéder à l'assainissement des buttes de tir demande de prévoir un montant dans le but de réaliser une étude à ce sujet.

Ces deux derniers points font passer la charge de l'entretien des forêts au budget 2022 à CHF 30'000.- (CHF 9'000.- en 2021).

❖ **Vignes**

Le budget des vignes est à l'équilibre pour l'exercice 2022.

Nous nous attendons à ce que les ventes à SCHENK diminuent par rapport à 2020. Mais surtout, le prix du litre du vrac est en contraction et nous prévoyons environ 11.8 % de revenu en moins de la part de SCHENK.

Toutefois, grâce à la vente de bouteilles de la Réserve Communale auprès de l'auberge communale et du Parc Pré Vert du Signal de Bougy, nous espérons que cette perte sera en partie compensée, mais ceci reste à confirmer.

❖ **Parcs, jardins et cimetière**

L'achat d'un véhicule utilitaire 4x4 muni d'un pont basculant pour notre employé communal est à prévoir sur le budget 2022 pour 45'000.- (*reporté du budget 2021*). Un prélèvement au fond de réserve prévu à cet effet a été enregistré au budget.

4 « Travaux »

❖ **Routes**

Suite aux relevés et constat des routes, chemins et murs communaux, le plan d'investissements pour la réfection des routes a pu être établi par l'ingénieur. Le Canton demande un rapport pour l'ensemble des chemin AF de la commune pour se prononcer sur d'éventuelles subventions de leur remise en état. Des frais d'études sont prévus au budget pour continuer le projet.

Suite à la mise à jour du plan de signalisation et des mesures de circulation, nous reportons, une fois encore au budget le montant de CHF 30'000. Pour rappel, une quarantaine de signaux sont à enlever/modifier ou à remplacer. La Commune a retardé cette phase de finalisation souhaitant attendre la fin des travaux du parking et le réaménagement/valorisation de la Grand-rue.

Le montant porté au budget prévoit également des réfections de minime importance (nids de poule, couvercles en fonte, grilles, gravillons en bord de route).

Nous devons également remédier à certains problèmes d'évacuation des eaux sur le haut de la Touille et le début du chemin des écureuils vers l'accès au terrain de foot (ajout de grille, bourrelet sur bord de route, bitumeux).

❖ **Ordures ménagères et déchetterie**

Les revenus de la taxe au sac dépendent des déchets transportés et traités mais restent relativement stables.

Aucune modification significative des produits et charges n'est prévue en 2022.

❖ **Réseau d'égouts et épuration**

Les charges principales sont fixées par le budget 2022 de l'AIEE. Le total des charges à répartir entre les Communes est de CHF 688'150.- pour 2022 (vs. CHF 736'063.- pour 2021) soit un montant de CHF 125'000.- retenu dans le budget pour Bougy-Villars.

La clé de répartition des coûts de la STEP, élaborée par le bureau d'ingénieurs Holinger et validée par le Comité Directeur de l'AIEE en 2018, intègre nombre de paramètres allant du nombre d'habitants raccordés à la STEP à la consommation d'eau des divers industries et artisanats ou autres exploitations agricoles. Pour Bougy-Villars, la répartition des coûts est de 18.18%.

Finalement, nous estimons que les revenus liés aux diverses taxes épuration (raccordement, entretien, etc.), restent inchangés.

5 « **Instruction publique - ASSAGIE** »

Le budget de l'ASSAGIE est stable pour 2022 et s'élève à CHF 233'800.-

A noter que cette participation est calculée en fonction du pourcentage des élèves domiciliés dans la Commune qui fréquentent les établissements scolaires de l'association.

6 « Police, défense contre incendie »

❖ Police

Les charges afférentes à la réforme policière représentent celles annoncées par le Canton à CHF 113'000.-, stables par rapport à 2021 (CHF 107'232.-).

❖ SDIS

La charge par habitant dans le budget de fonctionnement 2022 passe de CHF 34.50 à CHF 36.50. Il s'agit de financer la position du sapeur-pompier permanent supplémentaire engagé en 2021.

❖ ORPC

La contribution par habitant passe à CHF 21.66, soit une augmentation de CHF 1.02 par rapport à 2021. Ceci est dû à la création d'un nouveau poste à 60%.

Le contrôle des abris reste à la charge des propriétaires.

Les frais d'entretien sont jugés à l'équivalence de 2021.

7 « Sécurité sociale »

Le montant total de la facture sociale prévisionnelle 2022, appelée dorénavant cohésion sociale, sous réserve d'éventuels amendements décidés par le Grand Conseil lors du vote final du budget, s'élève à CHF 810.9 millions vs. CHF 815.8 millions en 2021 (-0.6%).

Pour Bougy-Villars, la facture sociale au sens élargi correspond aux acomptes 2022 annoncés par le Canton à CHF 1'750'000 ainsi que les budgets 2022 de l'ARASMAC, reportés sur les charges, comme suit :

ARASMAC

AJEMA (Accueil de jour)	CHF 76 275.00
RI (Revenu d'insertion, indicatif : CHF 0.70/habitant)	CHF 350.00
AAS (Agence d'assurance sociale, indicatif : CHF 0.35/habitant)	CHF 175.00
Total	CHF 76 800.00

Pour le surplus, il est rappelé que depuis 2019 le Canton prend maintenant à sa charge les dépenses de l'AVASAD (soins à domicile).

8 Conclusion de la Municipalité

Par rapport à 2021, le budget de fonctionnement est en hausse de 4.43% à CHF 5'118'100.-, incluant un excédent de revenus (profit) de CHF 2'200.-.

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil général de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL GENERAL DE BOUGY-VILLARS,

Vu le préavis N° 11-2021 de la Municipalité du 2 novembre 2021,

Oui le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

D'adopter le budget pour l'année 2022 de CHF 5'118'100.- incluant un excédent de revenus (profit) de CHF 2'200.-.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 2 novembre 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

Claude-Olivier Rosset

La Secrétaire

Fabienne Aeby



Annexes : 1. Budget, 2. Tableau des investissements, 3. Péréquation
Membre de la Municipalité concerné : Raphaël Gonzalez, municipal.

ANEXE NO 1

COMMUNE BOUGY VILLARS - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	Fonctionnement	5'118'100.00 2'200.00	5'120'300.00	4'900'525.20 34'889.80	4'935'415.00	4'769'297.26 200'175.43	4'969'472.69
1	Administration générale	688'500.00	113'400.00 575'100.00	704'000.00	109'000.00 595'000.00	631'166.31	119'400.00 511'766.31
10	Autorités	143'000.00	1'000.00	142'500.00		151'205.09	4'012.50
101	Conseil communal	21'000.00		21'500.00		27'450.30	
3000.00	Conseil Jetons de présence et frais	20'000.00		20'000.00		27'081.80	
3030.00	Assurances sociales	1'000.00		1'500.00		368.50	
102	Municipalité	122'000.00	1'000.00	121'000.00		123'754.79	4'012.50
3000.01	Traitements	37'000.00		37'000.00		37'000.00	
3030.00	Assurances sociales	14'000.00		14'000.00		13'434.79	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	71'000.00		70'000.00		73'320.00	
4310.00	Emoluments et prestations de services		1'000.00				4'012.50
11	Administration	525'500.00	112'400.00	545'000.00	109'000.00	463'176.71	115'387.50
110	Administration	525'500.00	112'400.00	545'000.00	109'000.00	463'176.71	115'387.50
3010.01	Traitements	215'000.00		145'000.00		92'954.40	
3030.00	Assurances sociales	40'000.00		48'000.00		30'717.86	
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	20'000.00		25'000.00		13'881.40	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	1'500.00		1'000.00		882.08	
3100.00	Imprimés et fournitures de bureau	15'000.00		10'000.00		19'277.58	
3110.02	Achat et équipements	10'000.00		30'000.00		2'110.45	
3170.00	Réceptions et manifestations	20'000.00		20'000.00		5'535.40	
3180.01	Prestations de services - IT	40'000.00		40'000.00		33'160.44	
3180.02	Location locaux	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
3180.08	Honoraires et prestations de services	90'000.00		60'000.00		111'520.40	
3180.11	Honoraires Avocats et Tribunaux	30'000.00		30'000.00		21'712.05	
3190.00	Cotisations	12'000.00		10'000.00		11'249.40	
3650.00	Aides et dons	20'000.00		15'000.00		19'712.50	
3900.00	Imputations internes			99'000.00		88'462.75	
4310.01	Emoluments, frais et prestations de services		20'000.00		10'000.00		24'524.75
4900.00	Imputations internes		92'400.00		99'000.00		90'862.75

COMMUNE BOUGY VILLARS - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
18	Transports publics	20'000.00		16'500.00		16'784.51	
180	Transports publics	20'000.00		16'500.00		16'784.51	
3650.07	Aides et subventions	20'000.00		16'500.00		16'784.51	
2	Finances	1'121'000.00 2'844'000.00	3'965'000.00	1'067'725.00 2'943'086.00	4'010'811.00	1'134'435.06 2'941'909.03	4'076'344.09
21	Impôts	40'000.00	3'896'000.00	45'000.00	3'927'500.00	39'450.89	3'999'283.19
210	Impôts	40'000.00	3'896'000.00	45'000.00	3'927'500.00	39'450.89	3'999'283.19
3180.03	Frais de perception	30'000.00		30'000.00		20'011.18	
3190.01	Imputation forfataire - Activité dirigeante					4'586.82	
3300.00	Défalcation	10'000.00		15'000.00		14'852.89	
4000.00	Impôts sur revenu		2'050'000.00		2'050'000.00		2'048'478.28
4000.01	Impôt spécial étrangers		620'000.00		670'000.00		619'980.80
4002.00	Impôt sur la fortune		660'000.00		650'000.00		661'296.60
4003.00	Impôt à la source		20'000.00		25'000.00		31'633.53
4010.00	Impôts sur bénéfice		5'000.00		6'500.00		204.83
4012.00	Impôt sur le capital		2'000.00				2'405.90
4013.00	Impôt complémentaire sur les immeubles		1'000.00		1'000.00		
4020.00	Impôts foncier		310'000.00		305'000.00		293'111.05
4040.00	Impôts droits de mutations		60'000.00		55'000.00		180'712.40
4050.00	Impôts sur les successions et donations		40'000.00		40'000.00		10'073.60
4060.00	Impôts sur les chiens		5'000.00		5'000.00		4'320.00
4090.00	Impôts récupérés après défalcation				5'000.00		
4100.00	Impôts patentes				3'000.00		
4221.00	Intérêts moratoires		20'000.00		20'000.00		24'846.85
4410.00	Impôts sur gains immobiliers		90'000.00		90'000.00		90'087.70
4410.01	Impôts frontaliers		13'000.00		2'000.00		12'909.65
4800.00	Administration Prélèvements sur fonds de réserve						19'222.00
22	Service financier	1'081'000.00	69'000.00	1'022'725.00	83'311.00	1'094'984.17	77'060.90
220	Service financier	1'081'000.00	69'000.00	1'022'725.00	83'311.00	1'094'984.17	77'060.90
3210.00	Intérêts et frais bancaires	15'000.00		15'000.00		1'889.17	
3520.00	Contributions au fonds de péréquation	1'066'000.00		1'021'225.00		1'093'095.00	
4220.00	Revenus des capitaux patrimoine financier		10'000.00		11'000.00		15'795.95

COMMUNE BOUGY VILLARS - Budget 2022

			Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4221.00	Intérêts moratoires							1'944.95
4240.00	Gains comptables patrimoine financier							175.00
4525.01	Retour Péréquation EFFORT		59'000.00		72'311.00			59'145.00
3	Domaines et bâtiments		405'500.00	611'300.00	344'822.30	451'594.00	244'502.24	380'355.40
			205'800.00		106'771.70		135'853.16	
32	Forêts		41'900.00	38'000.00	26'321.00	9'000.00	16'473.82	570.50
320	Forêts		41'900.00	38'000.00	26'321.00	9'000.00	16'473.82	570.50
3010.02	Traitements				3'500.00			
3090.00	Participation		1'000.00					1'000.00
3140.00	Entretien				5'000.00			
3140.01	Entretien des chemins forestiers		5'000.00		500.00			999.40
3140.04	Entretien		30'000.00		15'000.00			7'731.55
3140.07	Forêt Groupement		2'500.00		2'321.00			3'345.92
3900.00	Imputations internes		3'400.00					3'396.95
4350.00	Vente de bois			8'000.00		9'000.00		
4800.00	Adminisdration Prélèvements sur fonds de réserve			30'000.00				570.50
33	Vignes		114'200.00	115'000.00	118'914.30	90'250.00	106'768.03	118'155.85
330	Vignes		114'200.00	115'000.00	118'914.30	90'250.00	106'768.03	118'155.85
3010.02	Traitements		90'000.00		90'000.00			90'701.90
3030.00	Assurances sociales		4'000.00		4'000.00			4'118.40
3130.01	Fournitures et Marchandises CAVE		5'000.00		5'500.00			4'234.05
3130.02	Fournitures et Marchandises VIGNE		5'000.00		5'000.00			
3140.00	Entretien		2'500.00		2'500.00			671.15
3140.06	Entretien vignes Capite		1'000.00		500.00			
3170.00	Réceptions et manifestations				2'000.00			
3180.00	Prestations de services		200.00		300.00			56.90
3180.05	Assurance grêle		4'500.00		4'500.00			4'561.90
3190.00	Cotisations		2'000.00		4'000.00			1'195.17
3650.07	Aides et subventions				614.30			1'228.56
4350.01	Vente de la récolte à SCHENK			90'000.00		80'000.00		
4350.03	Ventes et prestations					250.00		
4350.07	Vente de la Réserve communale			25'000.00		10'000.00		16'098.55
35	Bâtiments communaux		249'400.00	458'300.00	199'587.00	352'344.00	121'260.39	261'629.05

COMMUNE BOUGY VILLARS - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350	Parking	72'200.00	110'000.00	66'450.00	56'320.00	7'419.31	12'320.00
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux	2'000.00					
3140.08	Entretien Parking	5'200.00		5'000.00		3'132.25	
3180.00	Prestations de services	2'000.00		1'450.00		1'723.06	
3310.00	Amortissements					2'564.00	
3310.02	Amortissements des bâtiments et constructions	63'000.00		60'000.00			
4230.01	Location Parking		47'000.00		56'320.00		12'320.00
4800.00	Adminisdtration Prélèvements sur fonds de réserve		63'000.00				
351	Place de l'Ancienne Eglise 1 (Auberge)	15'000.00	67'900.00	12'600.00	67'900.00	6'497.62	20'240.05
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux	1'000.00		1'000.00		1'740.50	
3140.00	Entretien	10'000.00		10'000.00		1'122.65	
3180.00	Prestations de services	4'000.00		1'600.00		3'634.47	
4230.00	Loyers		67'900.00		67'900.00		20'240.05
352	Grand Rue 12 (Maison Maring)	15'500.00	71'000.00	14'900.00	70'980.00	13'465.30	70'980.00
3010.00	Traitements			1'400.00			
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux	6'000.00		6'000.00		7'525.20	
3140.00	Entretien	5'000.00		6'000.00		1'746.80	
3180.00	Prestations de services	4'500.00		1'500.00		4'193.30	
4230.00	Loyers		71'000.00		70'980.00		70'980.00
353	Grand Rue 11 (Maison Bodzerane)	65'000.00	30'000.00	46'000.00	1'000.00	37'941.28	1'175.00
3010.00	Traitements	4'000.00		13'000.00		3'531.25	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais			1'000.00			
3110.00	Achat matériel	2'000.00		1'000.00			
3110.02	Achat et équipements	25'000.00				979.35	
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux	8'000.00		9'000.00		7'460.50	
3140.00	Entretien	11'000.00		10'000.00		10'940.56	
3180.00	Prestations de services	15'000.00		12'000.00		15'029.62	
4230.00	Loyers		5'000.00		1'000.00		1'175.00
4800.00	Adminisdtration Prélèvements sur fonds de réserve		25'000.00				
354	Grand Rue 9 (Collège)	23'000.00	79'000.00	13'659.00	64'224.00	6'891.35	64'634.00
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux	2'000.00		2'000.00		1'765.00	
3140.00	Entretien	15'000.00		5'859.00		1'230.67	
3180.00	Prestations de services	6'000.00		5'800.00		3'895.68	
4230.00	Loyers		64'000.00		64'224.00		64'634.00
4800.00	Adminisdtration Prélèvements sur fonds de réserve		15'000.00				

COMMUNE BOUGY VILLARS - Budget 2022

			Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
355	Grand Rue - Eglise		18'700.00	300.00	12'500.00	250.00	12'038.82	250.00
3010.00	Traitements				3'000.00			
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux		3'000.00		4'500.00		2'741.05	
3140.00	Entretien		12'000.00		3'000.00		5'617.75	
3180.00	Prestations de services		1'000.00		2'000.00		1'379.97	
3900.00	Imputations internes		2'700.00				2'300.05	
4230.00	Loyers			300.00		250.00		250.00
356	Chemin de la Fin 2 (Adm. Communale)		23'500.00	66'700.00	17'500.00	58'310.00	14'619.08	58'670.00
3010.00	Traitements				6'200.00			
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux		4'000.00		4'000.00		2'327.75	
3140.00	Entretien		8'000.00		2'000.00		1'721.60	
3180.00	Prestations de services		5'300.00		5'300.00		4'368.48	
3900.00	Imputations internes		6'200.00				6'201.25	
4230.00	Loyers			58'700.00		58'310.00		58'670.00
4800.00	Adminisdtration Prélèvements sur fonds de réserve			8'000.00				
357	Place de l'Ancienne Eglise 2 (Petite Ecole)		6'700.00	33'400.00	6'700.00	33'360.00	12'658.88	33'360.00
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux		1'400.00		1'400.00		3'609.60	
3140.00	Entretien		4'100.00		4'100.00		5'736.15	
3180.00	Prestations de services		1'200.00		1'200.00		3'313.13	
4230.00	Loyers			33'400.00		33'360.00		33'360.00
358	Refuge		9'800.00		9'278.00		9'728.75	
3140.00	Entretien		2'000.00		1'489.00		1'939.30	
3310.02	Amortissements des bâtiments et constructions		7'800.00		7'789.00		7'789.45	
4	Travaux		655'900.00	411'400.00	610'110.00	352'310.00	628'629.35	379'805.55
				244'500.00		257'800.00		248'823.80
43	Routes		223'000.00	11'500.00	179'000.00		229'108.70	11'437.65
430	Routes		223'000.00	11'500.00	179'000.00		229'108.70	11'437.65
3010.00	Traitements				45'000.00			
3110.00	Achat matériel		10'000.00		10'000.00		12'946.70	
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux		13'000.00		3'000.00		2'132.35	
3120.02	Eclairage public		15'000.00		15'000.00		3'477.50	
3140.00	Entretien				30'000.00		3'809.40	

COMMUNE BOUGY VILLARS - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3140.02	Déneigement	8'000.00		8'000.00		470.00	
3140.03	Entretien aménagement des routes	45'000.00		40'000.00		50'516.70	
3140.09	Taxe annuelle d'entretien EC Routes	30'000.00		27'000.00		35'951.95	
3143.00	Signalisation	30'000.00					
3180.00	Prestations de services	2'000.00		1'000.00		2'004.90	
3310.00	Amortissements	22'000.00				70'489.35	
3900.00	Imputations internes	48'000.00				47'309.85	
4800.03	Routes Prélèvement sur fonds de réserve		11'500.00				11'437.65
44	Parcs, promenades, cimetières	80'000.00	47'000.00	78'800.00		31'152.75	
440	Parcs, promenades, cimetières	80'000.00	47'000.00	78'800.00		31'152.75	
3010.00	Traitements			27'500.00			
3110.00	Achat matériel	47'000.00		45'000.00			
3140.00	Entretien	5'000.00		5'000.00		3'596.60	
3180.00	Prestations de services			300.00			
3180.08	Honoraires et prestations de services			1'000.00			
3900.00	Imputations internes	28'000.00				27'556.15	
4800.00	Adminisdratation Prélèvements sur fonds de réserve		47'000.00				
45	Ordures ménagères et décharge	55'400.00	55'400.00	48'600.00	48'600.00	50'226.95	50'226.95
450	Ordures ménagères et décharge	17'400.00	24'000.00	14'000.00	20'000.00	17'337.20	25'966.70
3140.00	Entretien	15'000.00		14'000.00		14'937.20	
3900.00	Imputations internes	2'400.00				2'400.00	
4350.02	Taxes au sac rétrocession		24'000.00		20'000.00		23'391.85
4800.00	Adminisdratation Prélèvements sur fonds de réserve						2'574.85
451	Ordures Ménagères	38'000.00	31'400.00	34'600.00	28'600.00	32'889.75	24'260.25
3180.04	Enlèvement des ordures frais et pretations de services	38'000.00		34'600.00		31'787.95	
3180.07	Prestations de services et Analyse					1'101.80	
4350.08	Taxes annuelles		29'000.00		28'600.00		24'260.25
4800.01	Prélèvement sur fonds de réserve		2'400.00				
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	297'500.00	297'500.00	303'710.00	303'710.00	318'140.95	318'140.95
460	Réseaux d'égouts, d'épuration	297'500.00	297'500.00	303'710.00	303'710.00	318'140.95	318'140.95
3010.00	Traitements	1'500.00		1'500.00			
3140.00	Entretien	43'000.00		43'000.00		45'329.75	
3180.01	Prestations de services - IT	2'000.00		2'000.00			

COMMUNE BOUGY VILLARS - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges
						Revenus
3180.08	Honoraires et prestations de services	15'000.00		15'000.00		13'683.75
3310.00	Amortissements	111'000.00		108'394.00		110'961.01
3520.01	AIEE	125'000.00		133'816.00		84'804.03
3810.01	Attribution aux financements spéciaux					50'462.26
3820.00	Perte sur débiteurs					12'900.15
4310.01	Emoluments, frais et prestations de services		1'000.00			5'095.00
4340.02	Taxe de raccordement à l'égoût EU		10'000.00		10'000.00	
4340.03	Taxe annuelle d'entretien EC		25'000.00		25'000.00	99'556.75
4340.04	Taxe annuelle d'épuration		83'000.00		83'000.00	79'577.35
4340.05	Taxe annuelle Pré Vert		20'000.00		20'000.00	26'379.85
4340.06	Taxe de raccordement EC		10'000.00		10'000.00	
4340.07	Taxe annuelle d'entretien EU		20'000.00		20'000.00	107'532.00
4800.04	Prélèvement sur fonds de réserve		128'500.00		135'710.00	
5	Instruction publique et cultes	242'700.00		238'415.90		234'263.35
			242'700.00		238'415.90	234'263.35
51	Enseignement primaire	238'500.00		232'365.90		229'849.10
510	Enseignement	238'500.00		232'365.90		229'849.10
3520.02	Groupement scolaire ASSAGIE	233'800.00		227'665.90		225'336.60
3520.05	FCM Ecole de Musique	4'700.00		4'700.00		4'512.50
54	Enseignement ménager			650.00		639.15
540	Enseignement ménager			650.00		639.15
3510.00	Participation à des charges cantonales			650.00		639.15
58	Temples et cultes	4'200.00		5'400.00		3'775.10
580	Temples et cultes	4'200.00		5'400.00		3'775.10
3010.00	Traitements	1'000.00		1'200.00		560.00
3090.00	Participation	3'200.00		3'200.00		3'215.10
3180.00	Prestations de services			1'000.00		
6	Police	173'000.00	14'500.00	155'861.00	7'500.00	142'318.00
			158'500.00		148'361.00	9'293.95
						133'024.05

COMMUNE BOUGY VILLARS - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
60	Police	12'200.00	7'000.00	2'200.00	2'000.00	115.95	
600	Police	12'200.00	7'000.00	2'200.00	2'000.00	115.95	
3180.09	Police prestation de service	12'000.00		2'000.00			
3520.03	Elimination des déchets carnés	200.00		200.00		115.95	
4310.00	Emoluments et prestations de services		5'000.00				
4310.03	Amendes		2'000.00		2'000.00		
61	Corps de police	113'000.00		107'232.00		107'683.00	
610	Corps de police	113'000.00		107'232.00		107'683.00	
3180.00	Prestations de services	113'000.00		107'232.00		107'683.00	
62	Contrôle des habitants	12'000.00	7'000.00	12'000.00	5'000.00	8'157.75	8'873.95
620	Contrôle des habitants	12'000.00	7'000.00	12'000.00	5'000.00	8'157.75	8'873.95
3180.00	Prestations de services	12'000.00		12'000.00		8'157.75	
4310.00	Emoluments et prestations de services					166.00	
4310.01	Emoluments, frais et prestations de services		7'000.00		5'000.00		8'707.95
64	Service des inhumations		500.00		500.00		420.00
640	Service des inhumations		500.00		500.00		420.00
4310.00	Emoluments et prestations de services		500.00				420.00
4310.01	Emoluments, frais et prestations de services				500.00		
65	Défenses contre l'incendie	17'400.00		16'625.00		13'230.00	
650	Défenses contre l'incendie	17'400.00		16'625.00		13'230.00	
3010.00	Traitements			16'625.00			
3180.00	Prestations de services	17'400.00				13'230.00	
66	Protection civile	18'400.00		17'804.00		13'131.30	
660	Protection civile	18'400.00		17'804.00		13'131.30	
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux	2'500.00		2'500.00		2'251.65	
3140.00	Entretien	4'000.00		4'000.00		372.65	
3180.00	Prestations de services	1'500.00		1'500.00		1'112.70	
3520.04	Participation	10'400.00		9'804.00		9'394.30	

COMMUNE BOUGY VILLARS - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	Sécurité sociale	1'826'800.00	1'826'800.00	1'775'391.00	1'775'391.00	1'749'709.25	1'749'709.25
72	Prévoyance sociale cantonale	1'750'000.00		1'703'712.00		1'697'672.00	
720 3510.01	Prévoyance sociale cantonale Participation Facture sociale	1'750'000.00	1'750'000.00	1'703'712.00	1'703'712.00	1'697'672.00	1'697'672.00
73	Santé publique	76'800.00		71'679.00		52'037.25	
730 3650.01	Santé publique Participation ARASMAC	76'800.00	76'800.00	71'679.00	71'679.00	52'037.25	52'037.25
8	Services industriels	4'700.00	4'700.00	4'200.00	4'200.00	4'273.70	4'273.70
81	Service des eaux	4'700.00	4'700.00	4'200.00	4'200.00	4'273.70	4'273.70
810 3010.00 3120.01 3140.00 3800.00 3900.00 4350.09 4800.01	Service des eaux Traitements Achat d'eau Entretien Amortissements attributions aux fonds de réserve Imputations internes Ventes d'eau SIDERE Prélèvement sur fonds de réserve	4'700.00	4'700.00	4'200.00 1'700.00	4'200.00	4'273.70	4'273.70
			500.00	500.00		432.95	
			2'500.00	2'000.00		1'900.90	
			1'700.00			241.35	
				4'500.00	4'200.00	1'698.50	
				200.00			4'273.70

A N N E X E N O 2



BOUGY-VILLARS

PLAN DES INVESTISSEMENTS LEGISLATURE 2021 à 2026

A N N E X E N O 3

Péréquation, 2020

Bougy-Villars

Population : 477

N° OFS : 5426

Taux : 64.5

Point impôt communal : 55603

Péréquation indirecte (participation à la cohésion sociale)

Prélèvements conjoncturels

Recettes conjoncturelles (DM + GI + Succ.)

140'437

Frontaliers

3'873

144'310

Ecrêtage

Nombre de points

26.01

800'248

Répartition solde après prélèvements

Nombre de points à répartir 13.51

Montant à charge de la commune

751'213

Total de la participation à la cohésion sociale

1'695'770

Péréquation directe

Population

59'145

Solidarité

Dépenses thématiques

Transports

Forêts

Plafonnements

Effort

Aide

Taux

Alimentation

1'065'574

Total de la péréquation directe

1'006'429

Réforme policière

Charges pour commune sans police

42'463

Répartition du solde

65'314

107'776

Total de la réforme policière

107'776

Total péréquation directe, indirecte et police

Total net

2'809'975

Synthèse en CHF

	Totaux	Péréquation indirecte	Péréquation directe	Réforme policière
Acomptes*	3'682'643	2'624'089	950'821	107'733
Décomptes	2'809'975	1'695'770	1'006'429	107'776
Soldes	- 872'668 -	928'319	55'607	43

(+ à payer / - à recevoir)

*montants selon le fichier des acomptes initiaux adoptés par la COPAR. Ne tient pas compte des arrangements survenus en cours d'année. Les factures, respectivement les remboursements, seront gérés par les services directement concernés à savoir :

- pour la péréquation indirecte, par le département de la santé et de l'action sociale ;
- pour la péréquation directe, par la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) ;
- pour la réforme policière, par la police cantonale.

